

Informers les salariés sur leurs droits d'accès à la formation après la réforme

mardi 27 et mercredi 28 janvier 2015

2 jours

OBJECTIFS

Acquérir une vision actualisée des modes d'accès et de financement de la formation des salariés afin de les orienter, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches.

PUBLIC

Toute personne chargée d'informer les salariés sur la formation professionnelle continue dans les entreprises, les Opca, les organismes de formation et les structures d'information.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants) ainsi que les documents et les cas pratiques (études de cas pratiques) utilisés durant la formation.

ANIMATION

Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

PROGRAMME

Savoir poser les bonnes questions pour orienter vers le bon dispositif

- Projet de formation : personnel ou projet partagé ?
- Nature du contrat de travail et ancienneté : CDD ou CDI ? Plus ou moins d'un an ?
- Durée de la formation : courte ou longue et certifiante ?
- Temps de formation : pendant ou hors temps de travail ?

Renseigner sur les conditions d'accès et de prise en charge après la réforme

- Plan de formation et professionnalisation
- Compte personnel de formation
- Congé individuel de formation et les autres congés
- Priorités et politique des Opcv, Fongecif et Opacif

Connaître les règles applicables au salarié parti en formation

- Garanties en matière disciplinaire
- Garanties en matière de rémunération et de protection sociale
- Garanties en matière de représentation

Cas pratiques

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Évaluation de la formation par les stagiaires.
Remise d'une attestation de fin de formation.

PARCOURS CONSEILLÉ

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opcv, organisme de formation...), suivre les autres sessions de formation « approfondi » comme : Orienter les demandeurs d'emploi et salariés licenciés économiques vers les dispositifs d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou les formations « expert » comme : Sécuriser les contrats des formateurs.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-info.fr
www.centre-info.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex